

Envoyé en préfecture le 07/07/2026

Reçu en préfecture le 07/07/2026

Publié le 10/07/2026

SLOW

ID : 069-216900969-20260703-DEL_26_066-DE

FAVORISER LA REUSSITE EDUCATIVE							
AXE 1 PEDT							
N° action	Thématiques	Actions menées	Evaluation globale	Perspectives	2023	2024	2025
1	Petite Enfance	Inscription de la réussite éducative comme axe prioritaire dès le plus jeune âge	- En lien avec le PEDT, l'axe réussite éducative a été inscrit également dans les programmes d'actions du service Petite enfance : des actions passerelles crèche-maternelle ont été mises en place pour les plus grands. - Depuis 2023, en lien avec le Fonds d'innovation Petite Enfance, le projet Choisir, Ressentir, Etre ensemble (CREE) a pu être mis en place avec une action dénommée Payer Bambin permettant de soutenir le langage du tout-petit. Ce programme avait déjà été déployé au sein du Nébis Petite Enfance (NPE) dès 2022.	Concertation et coordination des actions en lien avec les écoles, le PRE sur des thématiques telles que le langage, les CPS (compétences psycho-sociales), la cohabilité... CTG 2025-2029 : lancer une réflexion et des actions innovantes pour poursuivre et développer l'accompagnement des transitions dans la scolarité de l'enfant (Maternelle, CP, Collège...)			
2	Enfance	Périscolaire : temps périscolaire à l'école (avant, midi et après l'école) géré par la Ville	- 80% des enfants scolarisés sont inscrits dans le service périscolaire - Ce chiffre est en évolution depuis 2020. Un travail en lien avec le service Ressources Humaines permet une stabilisation de l'effectif grâce à la mise en place d'une structuration des contrats proposés : 1/3 titulaires - 1/3 contractuels (1 an de contrat et 0,5 ETP minimum - 1/3 ATA (Accroissement Temporaire d'Activité - Contrat stable à l'année)) - La mise en place de postes de référents scolaires permet un lien entre les acteurs (familles, équipe éducative scolaire, équipe périscolaire, mairie...) et favorisent le dialogue et la concertation - L'implication des parents est recherchée : proposition aux familles de visiter le restaurant municipal, mise en place des commissions scolaires, accueil des parents sur les temps périscolaires sur des journées portes ouvertes - La qualité de l'accueil est une priorité avec la mise en place de différentes actions : objectif de taux d'encadrement supérieur à la réglementation : 1 pour 15 en élémentaire (au lieu de 1 pour 18) et 1 pour 10 en maternelle, programme de formations à destination des agents sur différentes thématiques : reconnaître la maltraitance, le harcèlement, les gestes, les accueils, mais également initiation aux jeux, aménagement de l'espace de jeux pour les enfants... Une volonté de développer l'accueil individuel : échanges avec le DITEP, temps de rencontre entre ATSEM et éducatrices UEMA, mobilisation de l'équipe mobile du SSSAD pour des temps d'observations - Différentes activités pédagogiques proposées en lien avec des partenaires de la ville : activités sportives (football, Basket, tennis, ETAPS de la Ville, échecs, skate...), techniques culturelles (Action "Lire et faire lire", Orchestre en temps périscolaire...), ateliers spécifiques santé-alimentation et santé-environnement menés depuis 2022 (projets PACAP et Vitaminés !)	Consolider le lien périscolaire - scolaire grâce au montage d'actions communes. Développer le transfert d'information périscolaire - extrascolaire - scolaire grâce à : - Des échanges réguliers - Des temps de réunions communs sur PAI, MDPH et élèves à besoins spécifiques Renforcement des présences éducateurs / animateurs sur les temps clés (rentrée...) - CTG 2025-2029 : favoriser une alliance éducative entre les différents acteurs			
3		Accueil de Loisirs : Mercredi et vacances scolaires Centre social L'Agora	- Convention d'objectifs et de moyens entre la Ville et le Centre social : objectif de proposer un Accueil de Loisirs en direction des 3-10 ans - Objectifs pédagogiques : Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs ; Accompagner les enfants vers l'autonomie ; Favoriser l'accès à la culture et aux cultures ; Apprendre le respect de soi, d'autrui, de l'environnement ; Permettre l'intégration de tous ; Favoriser le développement de l'enfant - Une moyenne de 220 enfants de 3 à 10 ans accueillis par an sur les mercredis et 361 sur les vacances scolaires - 80 jours d'ouverture - Des séjours proposés aux enfants pour les 5/7 ans et 6/10 ans - Des stages sportifs et culturels proposés pendant les vacances - Des ateliers pour découvrir les échecs les mercredis avec un intervenant - Des ateliers intergénérationnels en lien avec un EHPAD	- Augmentation de la fréquentation sur les mercredis : organiser des échanges plus réguliers avec le CSC pour avoir des bilans de l'extrascolaire : fréquentations, programmes proposés... - Favoriser la complémentarité de l'offre d'accueil en lien avec les besoins du territoire - CTG : Axe 2 - enjeu 2 : Placer l'enfant au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir - Objectifs : mettre en place un parcours éducatif riche, dès la petite enfance, et accompagner les enfants vers la réussite - Actions : s'appuyer sur le PEDT pour assurer une continuité des accueils périscolaire et extrascolaire tout en veillant à la qualité et la diversité des projets pédagogiques (COG 2023-2027) et proposer une action globale favorisant les pratiques culturelles, scientifiques, techniques et sportives (projet DEMOS, lire et faire lire, fête de la science...)			
4		Accompagnement et soutien à la scolarité	- Accompagnement personnalisé des enfants et de leur famille pour un appui à la scolarité. Diverses actions : - Programme de Réussite Éducative pour les 6-16 ans : programme déployé pour une cohorte d'environ 40 enfants avec différentes activités proposées (accompagnement à la scolarité, sophrologie...) + organisation de stages de pré-entrée, durant les petites vacances scolaires etc... - Soutien méthodique aux devoirs sur les écoles élémentaires : périscolaire (6-11 ans) - CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour les collégiens : Centre socio-culturel - Ateliers apprenants ponctuellement - Stages de préparation à la rentrée scolaire menés par le Centre socio-culturel - Projet contre le décrochage scolaire mené par le collège en partenariat avec les AJD et le CLAS	- Faire plus de lien entre la maternelle et le PRE : expérimentation en cours (2025) - Mettre en place plus de coordination entre les actions menées par les différents acteurs et organiser une observation de l'évolution des enfants dans leurs parcours - Associer plus étroitement les familles à la mise en oeuvre des dispositifs d'accompagnement à la scolarité - CTG - Axe 2 - enjeu 2 : Placer l'enfant au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir - Objectifs : mettre en place un parcours éducatif riche, dès la petite enfance, et accompagner les enfants vers la réussite - Actions : consolider le dispositif PRE en lien avec les partenaires et envisager l'opportunité d'une action en direction d'un public plus large : maternelle, collège - dispositifs de réussite éducatifs : études encadrées, aide aux devoirs, ateliers d'apprentissage actif, vacances apprenantes, PRE			
5	Enfance et jeunesse	Parcours éducatif, sportif et culturel pour favoriser la réussite éducative	Dans le cadre du PEDT et de la Cité éducative, des leviers ont permis progressivement et de manière plus prononcée depuis 2022 de proposer un parcours éducatif, sportif et culturel diversifié, à l'attention d'enfants de différents âges, au sein de l'école et en dehors de l'école. Différents acteurs ont pu également être mobilisés pour proposer des actions dans plusieurs domaines : promotion de la santé, sport, culture etc... Exemples d'actions menées : Orchestre en temps périscolaire, Lire à Gigny, Journées Olympiques et Paralympiques, Semaine olympiques et paralympiques, Journée Nationale du Sport Scolaire (JNSS), classes sportives, PACAP, projets Cité éducative (sport santé en maternelle...) - Dans le cadre de la politique de la Ville : projet DEMOS depuis 2025	CTG : Axe 2 - enjeu 2 : Placer l'enfant au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir - Objectifs : mettre en place un parcours éducatif riche, dès la petite enfance, et accompagner les enfants vers la réussite - Actions : créer des espaces innovants de médiation qui stimulent l'apprentissage des enfants en favorisant l'expérimentation, la créativité et l'éveil à travers des approches pédagogiques adaptées			

6		Inclusion des enfants à besoins spécifiques	Différents dispositifs/actions : - Classe UEIMA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme) à l'école Joliot Curie depuis 2021 - Classes externalisées de l'ITEP - Classe ULIS au collège Emile Malfroy - Coordination locale Inclusion en partenariat avec la CAF du Rhin pour favoriser l'inclusion des enfants : présence d'ASEH sur le temps méridien (financée par la mairie), programme de formation des agents et professionnels en lien avec les enfants sur le thème de l'accueil inclusif (espace de repit, accueil d'un enfant présentant des TND...), mise en oeuvre de dispositif type salle Snoezelen, igloo sensoriel, salle de répit - Accessibilité de l'ensemble des groupes scolaires	CTG : Axe 1- enjeu 1 : Garantir un accueil de qualité, inclusif, une offre accessible pour l'ensemble des enfants et jeunes du territoire et articulé avec les temps scolaires - Objectifs : - Poursuivre la dynamique inclusive au bénéfice de tous les enfants - Actions : mettre en place une coordination locale inclusion et développer un programme d'actions partagées : formations, aménagements, matériel commun, pratiques harmonisées, événements, évaluation et suivi				
7	Jeunesse	Offre de service du Centre Socioculturel en direction de la jeunesse	Offre de service en direction de la jeunesse proposée par le Centre socioculturel : - Secteur Pasrelle : Accueil des jeunes de 10 à 14 ans : mercredi et vacances scolaires. Objectifs pédagogiques : Aider le jeune à grandir et se construire ; S'ouvrir aux autres et au monde qui nous entoure ; Être acteur de ses choix - Permanences au collège Emile Malfroy sur la pause méridienne pour les 11-14 ans - Stages sportifs et culturels durant les vacances - Accueil de jeunes pour les 14-17 ans - Temps d'accompagnement à la vie scolaire pour les collégiens - Une PS jeunes financée par la CAF (PPT) depuis 2022 avec l'objectif de soutenir les initiatives des jeunes. - Des enfants du PNE accompagnés au sein de l'école de musique et de danse (3 en 2024) - 25 enfants accompagnés dans le cadre du périscolaire (Orchestre en temps périscolaire - projet Cité éducative porté par le service périscolaire) - Projet "Oser autrement" initiant et favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap dans les activités culturelles du centre socioculturel et des associations grignoteres partenaires.	Faire des bilans de l'offre de service en direction des jeunes portée par le CSC notamment dans le cadre de la PS jeunes CTG : Axe 1 : Enjeu 2 : Placer le jeune au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir Actions : Optimiser l'accompagnement des parcours des jeunes en renforçant la coopération entre acteurs jeunesse, en évaluant l'impact des actions sur leurs projets et en encourageant leur mobilité vers les structures				
8	Animation de la vie sociale	Actions Ecole de Musique et de Danse au sein des structures éducatives de la Ville		Poursuivre et renforcer l'ouverture de l'école de Musique et de danse à tous les Grignotons : accueil des enfants du PNE, intervention dans les écoles et le CIAS, lors des animations de quartier				
9		Actions culturelles médiathèque		A poursuivre et intégrer dans les actions éducatives du territoire				
10	Parentalité - Familles	Ludothèque : Favoriser la socialisation par le jeu, développer la culture du jeu, favoriser le lien enfant/Parents	Offre de service de la ludothèque pour les familles de la Ville - Ateliers à destination des enfants dans le cadre du Plan mercredi - Participation à des événements pilotes par la Ville - Actions en lien avec le DITEP, l'UEIMA, le Programme de Réussite Éducative (PRE), le périscolaire et le service Petite enfance.	Coordination des actions proposées sur le territoire en lien avec le jeu pour apporter une cohérence éducative				
11		Fête de la rentrée	Proposition à chaque rentrée scolaire d'une journée festive en famille propice à des rencontres entre parents, enfants et acteurs du territoire	Poursuivre et renforcer les actions d'accompagnement à la fonction parentale avec les acteurs locaux				

FAVORISER LE PASSAGE ENTRE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES ET LES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA VIE DES ENFANTS ET DES JEUNES

N° action	Thématiques	Actions menées	Evaluation globale	Perspectives	2023	2024	2025
1	Petite enfance - Enfance	Travail sur les passerelles	Actions communes écoles maternelles/crèche, écoles maternelles/écoles élémentaire et écoles élémentaires/colleges pour favoriser les passerelles : découverte des lieux, identifier les enfants pour qui le changement peut être le plus difficile afin de pouvoir les accompagner	Amplifier le travail sur la passerelle écoles élémentaires/college Ne pas oublier les temps de cantine également CTG : Axe 2 : S'épanouir pleinement, en famille, dans ma ville - Enjeu 2 : Placer l'enfant et le jeune au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir - Actions : Lancer des réflexions et des actions innovantes pour accompagner les transitions dans la scolarité de l'enfant (de la petite enfance à l'école, de la grande section au CP, du CM2 au collège) : passerelles entre crèche, école et accueils de loisirs, etc.			
2		Intervention de l'équipe mobile de l'ITEP	Organiser la mise à disposition de l'équipe mobile de l'ITEP pour aider et soutenir les professionnels du territoire : Partenariat entre le DITEP et le service Périscolaire, pour mettre en place des observations en cas de besoin en accord avec les familles	Partenariat à développer avec la crèche, le RPE et le LAEP également.			
3		Réflexion sur une Plate-forme Handicap 0-3 ans	Réflexion au sein du PARI Inclusion pour la mise en place d'une plate-forme Handicap 0-3 ans. La question de l'inclusion en direction des publics 0-3 ans a été réfléchi transversalement dans les PARIs Inclusion et Petite enfance. La plate-forme imaginée au départ n'a pas été mise en place : une réflexion globale sur l'inclusion des enfants âgés de 0 à 6 ans a été menée conjointement avec le DITEP, la Souris Verte, les enseignantes des écoles maternelles et la PMI. Depuis 2022, la référence accueil inclusif intégrée à la crèche a permis de travailler en lien avec les acteurs et les familles.				
4	Enfance	Référents périscolaires	Postes de référents sur chaque école : font le lien entre les différents acteurs éducatifs qui structurent la journée scolaire des enfants, et sont également responsables des ATSEM. La présence des référents périscolaires en journée dans les groupes scolaires facilite le lien avec les équipes enseignantes dans l'accompagnement spécifique de chaque enfant et dans la mise en place d'activités concertées avec l'Education nationale.				
5		Plate forme Handicap ACM	- Mise en place d'une action Plate-forme Handicap ACM à partir de 2022, cofinancée dans le cadre de Fonds Publics et territoires (FPT) CAF. L'objectif de l'action est de favoriser la dynamique inclusive dans les accueils collectifs de mineurs, et l'inclusion des enfants et adolescents en situation de handicap dans l'ensemble des services d'accueil. Cette action bénéficie aux ACM de la Ville et du Centre socio-culturel. Ce dispositif a évolué en 2025 sur une Coordination Locale Inclusion, toujours co-financé par la CAF du Rhône dans le cadre du fond public et territoire. - Plusieurs actions ont été menées : formations des professionnels à l'accueil inclusif (périscolaire, crèche...), échanges entre acteurs, expérimentation d'une fiche de liaison entre la famille et les accueils périscolaires, achat de matériel inclusif mutualisé pour l'ensemble des ACM (mallettes la Souris verte), tentes sensorielles, actions de sensibilisation à destination du grand public (Oser autrement, semaine des cocoonelles...).	CTG : Axe 1 : Accompagner les parcours de vie de 0 à 25 ans dans un environnement de qualité et d'égalité Enjeu 1 : Garantir un accueil de qualité, inclusif, une offre accessible pour l'ensemble des enfants et jeunes du territoire et articulée avec le temps scolaire Mettre en place une coordination locale de l'inclusion et développer un programme d'actions partagées : formations, aménagements, matériel commun, pratiques harmonisées, événements, évaluation et suivi.			

4	Projet Vitaminés sur la thématique de l'alimentation durable	- Projet Vitaminés développé au bénéfice des enfants âgés de 6 à 11 ans : les accompagner dans l'éducation au goût. Accompagnement par l'association Sens et Savoir - Programme d'actions et ateliers au sein du restaurant scolaire, périscolaire et école primaire portant sur l'alimentation durable (cofinancé par l'ARS) - Plantation d'une forêt des écoliers afin de sensibiliser les enfants à l'importance de la biodiversité dans une ville - Action sur le compostage menée en lien avec la Métropole Grand Lyon. Cycle de formations proposé aux agents sur l'accompagnement à une alimentation durable, le compost : 51 agents formés - 9 jours de formation. - Temps d'observations au sein du restaurant scolaire pour voir comment inviter les enfants à goûter et découvrir les produits proposés (de saison, circuit court...) - Ateliers de sensibilisation auprès des enfants et des familles : petits déjeuners pédagogiques, café des parents, ateliers parents-enfants : plus de 400 enfants et une centaine de familles ont pu bénéficier d'ateliers. Le projet a également pu fédérer les acteurs entre eux : enseignants, agents du périscolaire, restaurant scolaire. Cette action a été réfléchie en lien/complémentarité avec le programme PACAP développé en Petite enfance.	Poursuivre et amplifier le travail collaboratif avec le restaurant municipal, en lien avec le projet Bien Être du Jeune Enfant, mais aussi dans le cadre du nouveau marché de restauration municipale qui va être lancé en 2026			
6	Petite enfance - Enfance - Jeunesse - Parentalité - Inclusion	Coopération déléguée à l'inclusion	Mission de coopération intégrée dans la cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG), favorisant la coordination des actions en faveur de l'inclusion à l'échelle de la ville, permettant d'avoir une vision globale des actions et d'apporter une cohérence d'ensemble.			

SLOW

AXE 3 PÉD					
RENFORCER LE LIEN ENTRE LES ACTEURS EDUCATIFS					
N° action	Thématiques	Actions menées	Evaluation globale	Perspectives	
1	Petite enfance - Enfance - Jeunesse - Parentalité - Inclusion	Cité éducative : Programme national d'appui aux dynamiques locales de coopération éducative dans le cadre du dispositif Cités éducatives	- Développement de la Cité éducative depuis 2021 : 9 projets financés au démarrage, près de 30 projets en 2024. Les projets concernent les établissements scolaires (écoles, collège), les associations locales. Plusieurs projets sont également coordonnés et portés par la Ville - Lire à Grigny, la quinzaine des-connexions, les journées olympiques et paralympiques, la Journée Petite Enfance... - La Cité éducative a apporté une gouvernance qui favorise l'interconnaissance des acteurs avec un rôle central des chargés de projets opérationnels dans la mobilisation et l'accompagnement des acteurs. - Réelle mobilisation des acteurs et une culture projet qui se diffuse au sein des écoles. Des outils et des moyens qui permettent de développer des projets d'envergure au service des enfants, des jeunes et de leurs familles.	Compréhension du dispositif par les responsables (périscolaire) : comment diffuser l'info aux équipes - Qui peut proposer des projets ? Plus d'accompagnement dans le montage des projets Permet le lien avec le scolaire CTG : Axe 2- enjeu 2 : Placer l'enfant au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir - Objectifs : mettre en place un parcours éducatif riche, dès la petite enfance, et accompagner les enfants vers la réussite - Actions : créer des espaces innovants de médiation qui stimulent l'apprentissage des enfants en favorisant l'expérimentation, la créativité et l'éveil à travers des approches pédagogiques adaptées	2025
2		Formations à destination des professionnels	Accompagnement à la montée en compétences des équipes d'animations par la mise en place de formations sur différentes thématiques (1er secours, langage des signes, utilisation d'espaces sensoriels, Handicap...) Programme de formations proposé à l'ensemble des professionnels qui accueillent des enfants : crèche, accueil de loisirs, ATSEM, assistantes maternelles. Mise en place du PARI Inclusion et de la plate-forme Handicap ACM.	Richesse de propositions en matière de formations à garder. Nécessité de bien coordonner les différentes formations ; fil rouge pour plus de cohérence Formation interservices à poursuivre Développement de formations communes personnel périscolaire/personnel Education nationale Echange de pratiques = suivi post formation pour mise en oeuvre CTG : Axe 1 : Accompagner les parcours de vie de 0 à 25 ans dans un environnement de qualité et d'égalité - Actions : Proposer des temps d'échanges, temps de rencontres, de formations en commun entre les acteurs : scolaires, périscolaire, extrascolaire	
3	Enfance	PARI Enfance	Animation d'un groupe de travail partenarial dénommé PARI Enfance pour favoriser l'interconnaissance des acteurs de l'enfance : scolaire, périscolaire, extrascolaire, association, acteurs de l'inclusion... Réunit l'ensemble des acteurs, favorise les regards croisés, le partage d'expériences	- A améliorer : on est pas encore dans le co-construire tous ensemble (ex : CSC et Ville) - Exemple : un dispositif tel que la Communication Alternative Augmentée : comment le diffuser à l'échelle de l'ensemble des acteurs	

SLOW

4	Jeunesse	Coordination des actions en direction de la Jeunesse	- Mise en place de la mission de coopération déléguée à la jeunesse depuis 2022 (0,6 ETP) - Mise en place d'une commission PARI Jeunesse : pilotage et animation d'un groupe de travail réunissant les acteurs œuvrant sur le champ de la jeunesse : Education Nationale, Centre socio-culturel, éducateurs de prévention, Mission Locale, mais également des acteurs tels que le Point accueil Ecoute Jeunes (PAE), le Centre de planification (CPEF) etc... pour accompagner les jeunes dans leurs parcours et proposer des actions permettant de les soutenir au mieux - Au moins 4 rencontres annuelles entre acteurs jeunesse du territoire (Centre socio-culturel, AID, service Jeunesse Ville, médiateurs ALTM, politique de la Ville...) - Dynamique partenariale avec ouverture sur d'autres acteurs en lien avec la jeunesse : CLSM, Centre de santé et d'éducation sexuelle (ex CPEF), France additions....	Beaucoup d'évolution sur le champ de la jeunesse et coordination qui a permis de développer des actions jeunesse - Effort à poursuivre et notamment pour que les actions puissent toucher l'ensemble des jeunes - Communication : collège, Ville ? CTG : Axe 1 : Accompagner les parcours de vie de 0 à 25 ans dans un environnement de qualité et d'égalité Enjeu 1 : Favoriser la réussite éducative et l'orientation tout au long du parcours scolaire Enjeu 2 : Placer le jeune au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir Actions : Continuer le maillage entre les différents dispositifs existants (PEDT - Cité éducative - CLA...) - Optimiser l'accompagnement du parcours des jeunes en renforçant la coopération entre acteurs jeunesse, en évaluant l'impact des actions sur leurs projets et en encourageant leur mobilité vers les structures				
5		Diagnostics jeunesse	- Un diagnostic a été établi de manière partielle en 2021, exploité dans le cadre du PEDT - Un diagnostic a été élaboré par le Centre socio-culturel L'Agora dans le cadre du renouvellement du projet social 2025 à partir notamment d'une concertation lors d'un Groupe de Travail PARI. - Des éléments ont également été identifiés dans le cadre de la Convention Locale d'Application (CLA) inhérente au dispositif Politique de la Ville.	Comment recueillir le besoin des jeunes au fil de l'eau : capitaliser leurs demandes, analyser leurs besoins, et adapter l'offre de service pour les jeunes tout en s'appuyant sur les retours des acteurs locaux et associatifs.				
6		Accompagnement des jeunes et de leurs familles en difficulté d'adaptation sociale vers les dispositifs de droits commun	Accompagnement des jeunes et leurs familles en difficulté d'adaptation sociale vers les dispositifs de droits commun : Prévention spécialisée : accompagnement individuel, actions collectives, chantiers éducatifs, lutte contre le décrochage scolaire... Dispositif mis en place et suivi par la Politique de la Ville	A améliorer : que les informations puissent être accessibles à toutes les familles et pas que pour les jeunes repérés comme étant en difficulté -				
7		Actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis du système scolaire	Soutien d'actions favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis du système scolaire mis en œuvre par la Mission Locale Rhône Sud dans le cadre de son offre de service globale : - Permanence 3 jours/sem à espace emploi - Mise en place du Contrat d'Engagement Jeunes sur Grigny - Evénements sur Grigny : mobilité, santé... - Dispositif mis en place et suivi par la politique de la Ville Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) : Soutien financier sous forme d'aide ponctuelle pour les jeunes en insertion sociale et/ou professionnelle	Pas de lisibilité sur l'activité de la ML : nombre de jeunes suivis, la parcours de jeunes, les actions proposées...? Comment les jeunes sont aiguillés vers les services de la ML ou de la prévention spécialisée ? - Comment l'offre de services est lisible par les professionnels et le public - Lien indispensable avec le service politique de la Ville qui suit l'action proposée en direction des jeunes ML CTG : Enjeu 2 : Placer le jeune au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir Actions : Continuer le maillage entre les différents dispositifs existants (PEDT - Cité éducative - CLA...) Plus globalement : actions coordonnées entre acteurs sur l'orientation des jeunes, accès à un job...				

8	Parentalité - Familles	PARI Inclusion Plan d'actions de prévention santé et coordination de projets inclusifs	- Mise en place et animation d'une instance permettant un accueil adapté et une inclusion sociale réussie des enfants : groupe de travail PARI Inclusion, animé par la coopératrice déléguée à l'inclusion. Coordination et animation du réseau de partenaires réunissant les acteurs locaux en charge de l'accueil des enfants (petite enfance, périscolaire et extrascolaire, éducation nationale), des professionnels médico-sociaux, d'un représentant du PIAL, des associations... - Le Centre socio-culturel a développé de son côté une action dénommée Grain de sables à partir de 2022 : cette action a pour objectif de proposer des ateliers à destination des enfants en situation de handicap et à leurs familles, et offrir des ateliers inclusifs et accessibles à tous.	Inclusion est un axe transversal et diffus : PARI Inclusion nécessaire pour partager les infos Inclusion de représentants de parents dans l'instance de coordination ? Nécessité de mettre en place des outils communs pour faciliter le suivi de l'enfant : fiche de liaison, grilles d'observations, Tableau de langage assisté échanges d'informations pour faciliter l'accompagnement des enfants - Quelles limites à l'inclusion à tout prix ? Peut finalement mettre les enfants en difficulté ? effet pervers des enfants "placé dans les cases" : hyperactivité, trouble du comportement... PARI Inclusion permet d'avoir une vision partagée de l'inclusion et de ce qui est à notre portée en terme d'actions à mener			
9	Parentalité - Familles	PARI Parentalité	- Mise en place du PARI Parentalité animé par la coopératrice déléguée à la parentalité : coordination et mise en œuvre d'un programme d'actions en direction des familles porté par les acteurs du territoire : Ville, Centre socioculturel, PMI etc... - Développement d'une offre parentalité : groupes de paroles, conférences, temps d'activités parents-enfants, ouverture du LAEP (lieu d'accueil enfants-parents) La Parent'aise aux 4-5 ans et augmentation du temps d'ouverture en complémentarité de l'offre du Centre socio-culturel	Poursuivre, développer et mailer les actions parentalité : penser à intégrer les parents pour être cohérent avec leurs besoins			

SLOW

CONFORTEZ LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE					
AXE 4 PEDT	Thématiques	Actions menées	Evaluation globale	Perspectives	
N° action					
1	Enfance	Actions citoyennes : Soutenir et encourager l'engagement des enfants et des jeunes dans des actions citoyennes ou d'intérêt général : accompagnement des enfants dans le cadre du Conseil Municipal des Enfants	Le Conseil Municipal des Enfants réunit 30 enfants élus (mandat de 2 ans), élèves de CM1-CM2. Une instance qui évolue au fur et à mesure des bilans effectués. Les enfants sont accompagnés par un animateur, en lien avec un élu référent. Les enfants se réunissent avec un rythme de réunions régulières. Des commissions permettent aux enfants de proposer des actions. Exemples d'actions proposées : visite d'institutions telles que la Région, l'Assemblée Nationale, le Sénat (travail sur le droit des femmes, rencontre avec un athlète paralympique, participation à la fête de l'Europe (qui a lieu les 8 mai de chaque année)), formation aux premiers secours, participation au World Clean up Day, travail sur l'intergénérationnel (distribution de colis de Noël, temps d'échange...), sur les enjeux de mémoire.	Des interactions ont eu lieu entre les enfants du CME et la Junior association : permet de proposer une suite dans l'engagement des jeunes sortants du CME. Cette collaboration est à poursuivre et à encourager, pour pouvoir poursuivre l'accompagnement à l'engagement des enfants. Proposer une formation porte-drapeaux en début de mandat. Enjeu de transmission des valeurs de la République : à mettre encore plus en avant. Partage et transmissions des actions auprès des enfants électeurs. Valorisation et communication des différentes actions à l'échelle locale. CTG : Axe 2 - enjeu 2 : Placer l'enfant au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambassadeur dans ses choix d'avenir. - Objectifs : accompagner l'émancipation des enfants et jeunes du territoire. - Actions : Poursuivre la soutien et encourager l'engagement des enfants du CME dans des actions citoyennes ou d'intérêt général.	2023
2		Classes transplantées : Travail collaboratif avec les écoles pour mettre en place des séjours scolaires	Poursuite du lien avec les écoles pour proposer des séjours scolaires : aide financière au départ, le dispositif classes transplantées a été relancé du fait de la pandémie, mais a pu être relancé en 2023 dans les écoles. Différentes thématiques pour ces séjours (découverte du milieu marin, théâtre...). Ces actions permettent la découverte du vivre-ensemble, de la socialisation au sein du groupe.	Un travail auprès des familles est à mener pour favoriser le départ des enfants en classe transplantée : cette réflexion est à mener de concert avec les directrices d'écoles. Le PEDT peut-être un levier dans cet axe là. Objectif de mettre en place des séjours nature/eaux vives, découverte de la faune et la flore locales. Travailler sur les freins et limites. CTG : Axe 2 : s'épanouir pleinement en famille, dans ma Ville - Objectifs : offrir aux enfants l'opportunité de découvrir une ouverture sur le monde, en dehors de la sphère familiale - Actions : Continuer les actions de séjours (scolaire et extrascolaire).	2024
3	Enfance - Jeunesse	Quinzaine des connexions	Dans le cadre du PARI numérique, mise en place d'un événement annuel regroupant différents acteurs dont les Espaces publics numériques de la Ville autour de différentes actions de prévention et médiation numérique sur 2 semaines. Action à destination de différents publics : scolaires, accueils de loisirs, famille, jeunesse, seniors... Co-financement Cae éducative.	Favoriser le lien intergénérationnel tout au long de l'année lors de temps de médiation numérique.	
4		Soutien aux initiatives des jeunes	Accompagnement aux projets citoyens proposés par la Ville : - Bourses Initiatives Jeunes 12-25 ans : Un coup de pouce pour favoriser le montage d'un projet par des jeunes. Le projet doit avoir un rapport avec un certain engagement, que ce soit sur le territoire ou en dehors. Peut être demandé individuellement ou en groupe. Passage devant un jury. - Aide pour départs à l'étranger. - Camps internationaux de jeunes organisés chaque année dans le cadre des jumelages/partenariats avec des villes d'Allemagne, Hongrie et France.	CTG : Axe 1 : Accompagner les parcours de vie de 0 à 25 ans dans un environnement de qualité et d'égalité. - Enjeu 2 : Placer la jeune au centre de son projet personnel, scolaire et citoyen en le rendant acteur, confiant et ambitieux dans ses choix d'avenir. - Actions : Encourager la coopération entre jeunes et leur engagement dans des actions collectives ou individuelles dans des domaines variés tels que la citoyenneté, la solidarité, l'environnement... (junior association, co-working...). - Mettre en place des actions valorisant les compétences acquises, les talents des jeunes, lors de leurs actions (texte du bénévolat, un portefeuille de compétences ou un passeport bénévolat...).	
5		Proposition d'emplois saisonniers (jobs d'été) pour les jeunes par la Ville de Grigny	- Action mise en place et qui progresse - Depuis 2024, des offres d'emplois saisonniers sont également proposées aux jeunes sur la période de l'automne avec la perspective de développer ces immersions professionnelles par la suite.	Mettre en place des actions valorisant les compétences acquises, les talents des jeunes, lors de leurs actions (texte du bénévolat, un portefeuille de compétences ou un passeport bénévolat...).	